

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article131>



Constitution

- Actualité Evènements-Soutiens - Soutiens -



Date de mise en ligne : jeudi 21 mai 2009

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Suite à l'article d'André Bellon, "[Changer de président ou changer de Constitution ?](#), *Le Monde diplomatique*, Mars 2007".

Enfin quelqu'un qui remet les choses à leur place. Les Français sont pris en otage par une Constitution qui effectivement est dangereuse. Chaque fois que j'en ai eu l'occasion j'ai apporté ma petite contribution, par exemple sur *Marianne* en ligne, en dénonçant ce système d'élection présidentiel qui empoisonne la vie politique française, et la vie tout court. Mais évidemment sans avoir l'impact de ton article sur *Le Monde diplo*. Quant à la constituante que tu appelles de tes vœux, notre petit groupe en a formé modestement une. Une Constitution nouvelle vient d'être rédigée avec pas mal de bouleversements par rapport à notre Constitution actuelle. Entre autres une modification de l'article 89 (notre article 109) qui permet au peuple souverain de modifier sa propre constitution sans passer par les fourches caudines du Parlement, comme tu le sais. Ceci grâce au RIC. C'est actuellement la seule porte d'entrée possible. Bravo encore pour ton excellent article. Citoyen Louis Peretz